



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI  
QUE DIEU L'ASSISTE**



# **Texte intégral du Message royal adressé aux participants à la 8ème Conférence islamique des ministres de l'Environnement**

Voici le texte intégral du Message royal dont lecture a été donnée par le ministre de la Culture et de la communication, M. Mohamed Laaraj.

" Louanges à Dieu, Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,

Altesses ;

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il Nous plait d'adresser ce message aux participants à la 8ème Conférence des ministres de l'environnement. Nous avons tenu à conférer Notre Haut Patronage à cette manifestation, eu égard à l'attention particulière que Nous accordons aux questions de l'environnement et du développement durable.

Nous saisissons cette occasion pour souhaiter à Nos honorables hôtes, la bienvenue dans leur deuxième pays, le Royaume du Maroc. De même, Nous réitérons Nos félicitations à Son Excellence Dr. Salem Ben Mohamed El Malek, en sa qualité de Directeur général de l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) et lui souhaitons plein succès dans l'exercice de ses fonctions.

Nous exprimons également Nos remerciements et Notre considération à l'ISESCO pour son action louable de promotion de la coopération islamique commune, dans tous les domaines, et en particulier en matière d'environnement, étant donné l'importance décisive des volets scientifiques, culturels et cultuels dans la réalisation du développement durable et la préservation de l'environnement.

Mesdames, Messieurs,

Les questions de l'environnement et du développement durable constituent en effet, d'ores et déjà, un défi majeur, que notre monde doit aujourd'hui, relever.

De fait, de nombreuses études et recherches internationales font état d'un épuisement sans précédent des ressources naturelles, d'une augmentation drastique de la pollution et d'une perturbation profonde de l'équilibre écologique, à l'échelle mondiale.

Par conséquent, notre planète subit désormais, de plein fouet les préoccupants effets induits par cette situation alarmante, voire périlleuse, aux plans économique, social et sanitaire.

Dès lors, Il y a lieu de s'inquiéter des risques qui guettent notre planète, et particulièrement les pays les plus fragiles.

Les questions urgentes liées à l'environnement ont des répercussions négatives qui résistent à toutes les frontières politiques ou géographiques.

Il importe donc de les traiter dans le cadre d'une coopération étroite entre les États, aucun pays, aussi puissant soit-il, ne pouvant à lui seul y parvenir.

Aussi votre conférence est-elle, pour nos pays, une occasion d'évaluer les efforts déployés en ce domaine, de coordonner la coopération et les partenariats entre les acteurs, afin d'atteindre les objectifs escomptés et, in-fine, d'assurer un avenir meilleur à nos pays et à nos peuples.

Mesdames, Messieurs,

Le Royaume du Maroc s'est engagé dans une dynamique de mobilisation collective, aux niveaux national et international, en mettant en œuvre une politique volontariste de préservation de l'environnement.

Fondée sur la mobilisation des énergies et la canalisation des efforts pour un développement durable, elle érige l'environnement en pilier majeur, en intégrant la dimension environnementale

dans les différentes stratégies sectorielles et les divers plans de développement.

Par ailleurs, en inscrivant le droit à l'environnement dans sa Constitution, le Maroc a franchi un nouveau cap qui vient raffermir encore son engagement déterminé en la matière.

Parallèlement, à la faveur de la Stratégie nationale de développement durable (SNDD), Notre pays concourt activement à la mise en œuvre diligente des objectifs de développement durable des Nations Unies, à l'horizon 2030.

Pour ce faire, il s'appuie sur une approche participative, sous-tendue par un référentiel constitutionnel et législatif précis, et qui intègre les dimensions économique, sociale et environnemental.

Pour mener à bien cette stratégie, un cadre de gouvernance et des plans sectoriels de développement durable ont été élaborés en vue de favoriser la transition vers une économie verte, à l'horizon 2030.

Dans le même ordre d'idées, la charte sur l'exemplarité de l'administration s'assigne comme objectifs majeurs : généraliser l'approche environnementale dans les bâtiments et les administrations publiques ; encourager les achats publics durables et responsables ; favoriser l'exemplarité des acteurs publics en matière d'adoption progressive des moyens de transport durable.

Il va sans dire que la réalisation des objectifs de la SNDD, est subordonnée à l'implication de toutes les composantes de la société.

Elle suppose donc une transformation culturelle profonde, fondée sur la sensibilisation accrue à l'environnement ; la promotion de l'éducation à l'environnement, en particulier auprès des générations montantes ; un ancrage de la culture du développement durable par son insertion dans les programmes d'éducation et de formation.

Cet objectif doit être renforcé par des programmes d'action dédiés la sensibilisation, à la communication et à l'éducation à l'environnement.

En définitive, il s'agit de développer des comportements individuels et collectifs, compatibles

avec les exigences de la protection de l'environnement et avec les valeurs, les principes de notre religion musulmane bénie.

Mesdames, Messieurs,

Le Royaume du Maroc, conscient de la nécessaire synergie entre les divers Agendas internationaux, visant globalement la lutte contre le changement climatique, aligne constamment, sa Contribution Déterminée au niveau national (CDN), sur les objectifs de développement durable, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

À cette fin, a été créé un Centre de compétences du changement climatique (C4). Outil d'accompagnement et d'aide aux acteurs nationaux, il permet au Maroc de partager son expérience en ce domaine et ainsi, de promouvoir la coopération Sud-Sud, en particulier avec les pays islamiques et africains.

Par ailleurs, le Maroc s'est assigné pour objectif de réduire de 42% ses émissions de gaz à effet de serre. Nous entendons atteindre cet objectif, notamment grâce à la mise en œuvre de la Stratégie énergétique nationale, qui vise à accroître la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité.

A cet effet, plusieurs projets pilotes et structurants seront mis en chantier en matière d'énergie solaire, éolienne et hydroélectrique.

Dans cet esprit, notre pays a entamé l'élaboration et la mise en œuvre du Plan national d'adaptation (PNA), qui a pour finalité d'adapter les priorités nationales aux engagements internationaux face aux changements climatiques.

Le but ultime est de renforcer la capacité d'adaptation aux priorités sectorielles et aux spécificités des divers espaces territoriaux, tout en mobilisant le soutien technique et financier adéquat pour atteindre les objectifs tracés.

Mesdames, Messieurs,

Pour promouvoir la coopération islamique commune, Nous croyons en l'importance de l'action environnementale collective qui permettra de renforcer la complémentarité et la coordination,

l'échange d'expériences et de savoir-faire entre nos pays.

A cet égard, le Royaume du Maroc a d'ores et déjà entrepris le processus de création de l'Académie islamique pour l'environnement et le développement durable.

Ce projet commun, à vocation académique, a pour ambition d'approfondir la réflexion académique autour de cette thématique.

L'enjeu est de susciter une prise de conscience accrue des enjeux environnementaux et de développement, actuels et futurs, et d'identifier les meilleurs moyens d'y faire face, en termes de gouvernance, de sciences, de technologies, de renforcement des compétences.

Cette instance entend également, se hisser au rang de leader en développement durable, en adoptant des méthodes de travail, inspirées de notre culture islamique authentique, qui permettent de tirer judicieusement parti des ressources de notre planète.

Aussi, l'accent a été mis sur la nécessité de prendre les mesures requises pour que l'Académie soit affiliée à l'Organisation de la coopération islamique.

Ce dispositif lui permettra de mettre à profit les mécanismes de coopération internationale, pour améliorer sa performance et, ainsi de jouer pleinement son rôle au sein de l'ISESCO, en interaction avec les autres organismes régionaux et internationaux concernés.

Nous sommes convaincus que le débat académique constructif, engagé lors de cette importante conférence, débouchera sur des propositions et des recommandations pertinentes, qui auront assurément des retombées positives pour l'environnement et le développement durable, dans notre monde musulman.

Nous vous adressons une fois de plus Nos vœux de bienvenue, et Nous vous souhaitons un agréable séjour parmi nous, en implorant le Très-Haut de couronner vos travaux de succès et de guider vos pas.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh ".

